



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE (ECONOMIQUE ET SOCIAL)

OBJECTIF GENERAL

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière d'Economie et de Social conformément à l'Article L2315 63 du Code du Travail.

OBJECTIFS OPERATIONNELS / COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les conditions économiques et sociales de son entreprise
- Cerner le rôle du CSE en matière économique et social
- Déceler et mesurer les points économiques et sociaux
- Participer activement au développement des conditions économiques et sociales de l'entreprise
- Se repérer dans l'organisation de l'instance
- Identifier les modalités de l'information / consultation
- Connaître l'essentiel pour exercer son mandat

PROGRAMME

1.Composition et organisation du CSE

- Le périmètre
- Les représentants/ Durée des mandats
- Délégation employeur/ délégation du personnel
- Secrétaire/trésorier/référent harcèlement sexuel agissements sexistes
- Attribution SSCT

2.Les moyens

- Circulation et déplacement
- Moyens de communication
- Formation des membres du CSE
- Budget de fonctionnement / Budget des oeuvres sociales et culturelles
- Heures de délégation/ Temps de réunion et de déplacement

3.Le fonctionnement du CSE

- Réunions/convocation/ordre du jour
- Personnalité civile

4.Le rôle économique et professionnel

- Les attributions économiques du CSE
- Les attributions SSCT du CSE
- La BDESE (base de données économiques, sociales et environnementales)

5.Les expertises du CSE

- Communiquer sur les expertises sur lesquelles le CSE peut s'appuyer

6.Le droit d'alerte

- Les différents droits d'alerte et procédures

7.La protection des membres

- L'analyse des documents comptables de l'entreprise

8. Le rôle social, la gestion des ASC (activités sociales et culturelles)

- Budgets, dépenses, exonérations, contrôle URSSAF

9. La comptabilité de l'entreprise et du CSE

- Le vocabulaire financier
- Les documents compte de résultat et bilan
- La trésorerie
- Tenue et certification des comptes

10.Le CSE dans les entreprises à établissement multiples

11.Les fondamentaux du droit des sociétés

Moyens pédagogiques

Échanges théoriques commentés et illustrés par des cas concrets. Participation active des stagiaires au travers d'ateliers pratiques et de quizz

Intervenant

Formateur Expert CSE

Durée / Nombre de stagiaires

De 3 à 5 jours soit 21 à 35 heures,
De 1 à 12 stagiaires

Public concerné

Toute personne élue au CSE

Prérequis

Pas de pré-requis

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises

Quizz final

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.